

Tous les conseillers étaient présents

Nomination des délégués de la commune à la communauté d'agglomération Loire-Forez

Le Conseil Municipal doit désigner avant le 18 novembre un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Une seule personne, le délégué titulaire assistera aux réunions et en cas d'impossibilité sera remplacé par son suppléant.

Résultat de la délibération :

Nicole GIRODON maire : titulaire

Pierre THIOLIERE adjoint : suppléant.

FIXATION DU PRIX DE VENTE AU M² SUITE AUX DEMANDES DE DECLASSEMENT DE VOIRIE :

Actuellement deux demandes sont en cours :

M. et Mme Jean-Claude GARCIA à La Terrasse pour une surface de 89 m²

M. Michel CIVARD à Chazourne pour une surface de 51 m².

Le prix de m² est fixé à 10 €, auquel s'ajouteront les frais d'enquête publique et de parution au journal, formalités obligatoires pour la réalisation de ces ventes.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR CHAMBRE FROIDE ET LOCAL

Devis

*Entreprise ECODIDACT pour la fourniture de la chambre froide : 8.517,30 € TTC (avec aménagement intérieur inclus : pose d'étagères).

*Entreprise CHOUVELON René pour la construction du local 7.854 € TTC en ossature bois posé sur dalle béton, finitions en bardage canadien.

Les fondations de la dalle et la pose du carrelage seraient réalisées par l'employé municipal.

Une demande de subvention sur l'enveloppe solidarité est déposée pour la réalisation de ces travaux prévus en 2017.

QUESTIONS DIVERSES

Avancement des travaux de station d'assainissement du Crozet :

La station elle-même est fonctionnelle, le réseau communal est terminé et les particuliers peuvent effectuer leurs travaux personnels de raccordement.

Reste à réaliser : la remise en état du communal, les finitions du chemin d'accès à la station, la pose du grillage de clôture et du portail, la plantation des roseaux.

L'entreprise COLAS s'est rendue sur les lieux et établira un devis pour la remise en état des chaussées, ces travaux sont prévus au printemps 2017.

Les travaux pour les eaux pluviales seront facturés directement par l'entreprise Brouillat à chacun des propriétaires concernés.

Avancement des travaux du P.L.U.

Réunion publique d'information : le vendredi 25 Novembre à 20 h.

Prochaines réunions du PLU, le 13 Décembre à 14h 30, le 10 janvier 2017 en présence des personnes associées.

Voirie

Réunion prévue le jeudi 1^{er} décembre à la CALF.

Audit du cimetière

L'organisme ELABOR intervenant pour les cimetières de France a réalisé un état des lieux au cimetière et a examiné les documents en notre possession avec les membres de la Commission Cimetière et la Secrétaire de Mairie. Un rapport sera transmis en janvier 2017.

Adressage

Le travail de préparation est terminé. Des devis sont demandés pour la fourniture et la pose des plaques.
Les services de la Poste en charge de la validation des propositions annoncent un retard important : En conséquence la réalisation est mise en attente.

Achats de terrains réalisés

Jardin place du foirail : 500 € + frais de notaire

Terrain pour la station du Crozet : 2.355 € + 622,37 € de frais d'acte notarié.

Dates à retenir

Samedi 3 décembre Mise en place du sapin

Samedi 10 décembre Repas du C.C.A.S.

Samedi 17 décembre Visite du Père Noël

Samedi 7 janvier Cérémonie des vœux